

États financiers

**CENTRAIDE QUÉBEC ET
CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Exercice terminé le 31 décembre 2018

CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lemieux Nolet

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 6 mai 2019

¹ CPA auditrice, CA permis no A107607



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

État de la situation financière

31 décembre 2018

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2018	2017
Actif							
Actif à court terme							
Encaisse (note 3)	3 689 210 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 689 210 \$	3 256 949 \$
Débiteurs (note 4)	11 443 932	-	562	-	-	11 444 494	11 426 147
Frais payés d'avance	61 062	-	6 356	-	-	67 418	63 969
	15 194 204	-	6 918	-	-	15 201 122	14 747 065
Placements (note 5)	58 335	-	-	1 984 560	347 371	2 390 266	2 747 094
Avances interfonds (note 6)	-	-	-	210 735	-	-	-
Immobilisations							
corporelles (note 7)	-	867 354	-	-	-	867 354	959 787
Actif incorporel (note 8)	-	150 634	-	-	-	150 634	131 506
	15 252 539 \$	1 017 988 \$	6 918 \$	2 195 295 \$	347 371 \$	18 609 376 \$	18 585 452 \$



	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2018	2017
Passif et actif net							
Passif à court terme							
Créditeurs (note 9)	621 411 \$	2 246 \$	- \$	- \$	- \$	623 657 \$	913 520 \$
Dons à payer aux organismes	2 792 159	-	-	-	-	2 792 159	2 445 476
Produits reportés (note 10)	201 532	-	-	-	-	201 532	223 692
	3 615 102	2 246	-	-	-	3 617 348	3 582 688
Avances interfonds (note 6)	188 903	16 508	5 324	-	-	-	-
	3 804 005	18 754	5 324	-	-	3 617 348	3 582 688
Actif net							
Grevés d'affectations internes							
Investi en							
immobilisations	-	999 234	-	-	-	999 234	1 198 008
Développement	-	-	1 594	-	-	1 594	104 934
Prévoyance	-	-	-	2 195 295	-	2 195 295	2 063 239
Fonds de dotation	-	-	-	-	347 371	347 371	366 359
Non grevé d'affectations	11 448 534	-	-	-	-	11 448 534	11 270 224
	11 448 534	999 234	1 594	2 195 295	347 371	14 992 028	15 002 764
	15 252 539 \$	1 017 988 \$	6 918 \$	2 195 295 \$	347 371 \$	18 609 376 \$	18 585 452 \$

Engagement (note 11)

Événement postérieur à la date du bilan (note 12)

Au nom du conseil,

 administrateur

 administrateur



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	2018	2017
Produits						
Souscriptions - année courante	15 101 893 \$	- \$	- \$	- \$	15 101 893 \$	14 635 300 \$
Souscriptions supplémen- taires - année précédente	175 373	-	-	-	175 373	52 564
Souscriptions irrécouvrables	(533 541)	-	-	-	(533 541)	(435 762)
	14 743 725	-	-	-	14 743 725	14 252 102
Placements	38	-	33 167	(95 466)	(62 261)	175 769
Commandites, subventions et autres	103 397	26 498	-	-	129 895	20 066
Dons	484	-	40 169	-	40 653	50 061
Loyers	-	-	-	-	-	14 254
Don du fonds désigné Centraide Québec	-	-	-	-	-	54 844
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	1 548 550
	14 847 644	26 498	73 336	(95 466)	14 852 012	16 115 646
Charges						
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 15)	2 241 476	-	-	-	2 241 476	2 228 154
Frais de recherche et de développement	-	-	176 676	-	176 676	192 285
Frais d'opérations	-	71 929	-	-	71 929	303 498
Amortissement des immo- bilisations corporelles	-	110 867	-	-	110 867	95 961
Amortissement de l'actif incorporel	-	42 476	-	-	42 476	29 681
Frais de gestion	-	-	-	13 572	13 572	10 287
	2 241 476	225 272	176 676	13 572	2 656 996	2 859 866
Excédent (insuffisance) avant dons et services à la communauté	12 606 168	(198 774)	(103 340)	(109 038)	12 195 016	13 255 780
Dons et services à la communauté						
Services aux organismes et autres interventions com- munautaires (note 15)	1 474 604	-	-	-	1 474 604	1 403 674
Dons aux organismes	10 712 160	-	-	-	10 712 160	9 962 432
	12 186 764	-	-	-	12 186 764	11 366 106
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	419 404 \$	(198 774) \$	(103 340) \$	(109 038) \$	8 252 \$	1 889 674 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Grevés d'affectations internes			Fonds de dotation	Non grevé d'affectations	2018	2017
	Investi en immobilisations	Développement	Prévoyance				
Solde au début de l'exercice	1 198 008 \$	104 934 \$	2 063 239 \$	366 359 \$	11 270 224 \$	15 002 764 \$	12 894 926 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(198 774)	(103 340)	(109 038)	-	419 404	8 252	1 889 674
	999 234	1 594	1 954 201	366 359	11 689 628	15 011 016	14 784 600
Variation des fonds de dotation	-	-	-	(18 988)	-	(18 988)	218 164
Virements interfonds	(80 038)	-	241 094	-	(161 056)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	18 434	-	-	-	(18 434)	-	-
Acquisition de l'actif incorporel	61 604	-	-	-	(61 604)	-	-
	-	-	241 094	(18 988)	(241 094)	(18 988)	218 164
Solde à la fin de l'exercice	999 234 \$	1 594 \$	2 195 295 \$	347 371 \$	11 448 534 \$	14 992 028 \$	15 002 764 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	8 252 \$	1 889 674 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Perte (gain) sur placements	127 139	(135 973)
Amortissement des immobilisations corporelles	110 867	95 961
Amortissement de l'actif incorporel	42 476	29 681
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(1 548 550)
Fonds générés par les opérations	288 734	330 793
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(18 347)	(50 306)
Frais payés d'avance	(3 449)	(13 790)
Créditeurs	(289 863)	9 749
Dons à payer aux organismes	346 683	(29 314)
Produits reportés	(15 618)	75 023
	308 140	322 155
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(308 428)	(1 559 986)
Produit de disposition de placements	538 117	538 046
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 434)	(698 719)
Acquisition d'un actif incorporel	(61 604)	(66 348)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	2 075 000
	149 651	287 993
Activités de financement		
Variation des fonds de dotation	(18 988)	218 164
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	438 803	828 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice avant trésorerie réservée	3 171 438	2 343 126
	3 610 241	3 171 438
Trésorerie réservée		
Fonds de développement des organismes Centraide du Québec	36 154	33 509
Fonds de transformation	42 815	52 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 689 210 \$	3 256 949 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu. Ses principaux objectifs sont de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources afin de contribuer au développement de communautés solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'opérations regroupe les activités relatives à la prestation de services et au fonctionnement de l'organisme. L'excédent des produits sur les charges de l'exercice, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé aux autres fonds selon les règles établies. Le solde du fonds représente les sommes disponibles pour les opérations des prochains exercices.

Le fonds des immobilisations comprend le coût après amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel. Il varie en fonction des produits découlant du partage d'utilisation de l'outil de campagne en ligne, des apports reçus, des autres frais et de l'amortissement relatifs aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel et des contributions du fonds d'opérations, pour permettre la mise à jour et le développement continu des systèmes informatiques et numériques. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers.

Le fonds de développement vise à financer les activités de recherche et de développement ainsi que les projets qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles et qui ont pour but premier d'augmenter sensiblement les dons versés à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches au cours des prochaines années. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.2 Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de prévoyance vise principalement à prémunir les organismes associés et les initiatives de développement contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de campagne de financement, à satisfaire aux besoins urgents de la communauté et à répondre aux besoins jugés prioritaires qui sont approuvés par le conseil d'administration. Il varie en fonction des produits de placements générés par le fonds, du résultat net annuel et des contributions du fonds d'opérations. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers. Le solde du fonds ne peut excéder 15 % du montant de la campagne de l'exercice précédent. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

Le programme Ma Fondation Centraide (Fonds Postérité) permet aux donateurs de créer un fonds personnalisé à leur nom. Ces fonds sont réunis dans le Fonds de dotation. Ce Fonds a comme objectif de soutenir la mission de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, ses organismes associés et projets communautaires. Ces fonds sont constitués de capital inaliénable détenu par Centraide et ils sont soumis à une politique de distribution qui assure un taux de retour à Centraide de 3,50 % de la valeur du capital des fonds, soit l'équivalent du contingent de versement exigé par l'Agence du revenu du Canada. Les rendements sont versés annuellement à Centraide et le taux de distribution peut être révisé chaque année.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations ont trait à l'évaluation des promesses de dons, de la provision pour créances douteuses et de la durée de vie des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Instruments financiers

2.5.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et d'autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les éléments d'actifs financiers de l'entité évalués à la juste valeur se composent des fonds de placements cotés.

2.5.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2.5.3 Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission et à la prise en charge de l'instrument.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Équipement informatique et électronique	5 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Améliorations locatives	10 ans



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

La charge d'amortissement est réduite de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

2.7 Actif incorporel

L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %. Lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

2.8 Constatation des produits

Centraide Québec et Chaudières-Appalaches appliquent la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation lorsque les charges connexes sont engagées.

Les souscriptions et promesses de dons sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où elles sont encaissées ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les recevoir.

Les produits de placements comprennent les intérêts comptabilisés sur une base d'exercice, les gains et pertes sur placements réalisés lors de la disposition des placements, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les produits de commandites, subventions et autres sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés ou lorsqu'ils sont raisonnablement assurés d'être reçus.

2.9 Apports reçus sous forme de services

Des services sont rendus à titre gratuit par des bénévoles, des entreprises et du personnel prêté par des entreprises et des institutions publiques. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés aux états financiers.

2.10 Avantages sociaux futurs

2.10.1 Régime de retraite à cotisations déterminées

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charges lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Ventilation des charges

Les charges comptabilisées aux états des résultats des fonds sont ventilées de la façon suivante :

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de développement
Secteurs			
Campagne annuelle	100 %	-	-
Développement social	100 %	-	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	50 %	-	50 %
Communications et marketing	100 %	-	-
Direction générale	100 %	-	-
Services administratifs	100 %	-	-

Les charges comptabilisées à l'état des résultats du fonds d'opérations sont ventilées de la façon suivante :

	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires
Secteurs		
Campagne annuelle	100 %	-
Développement social	-	100 %
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	80 %	20 %
Communications et marketing	50 %	50 %
Direction générale	60 %	40 %
Services administratifs	75 %	25 %

Les dons aux organismes représentent l'aide financière accordée au cours de l'exercice et sont payables jusqu'au 31 mars de l'exercice suivant.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

3. Encaisse

Les comptes Avantage entreprise portent intérêt aux taux de 1 % et 1,35 %.

4. Débiteurs

	2018	2017
Promesses de dons	11 789 638 \$	11 652 287 \$
Provision pour créances douteuses	(450 000)	(450 000)
	11 339 638	11 202 287
Taxes à recouvrer	87 613	131 440
Autres	17 243	92 420
	11 444 494 \$	11 426 147 \$

5. Placements

	2018	2017
À la juste valeur		
Actions de sociétés cotées en bourse		
Fonds d'opérations	58 335 \$	- \$
Fonds de placements cotés en bourse		
Fonds de prévoyance	1 984 560	2 093 597
Fonds de dotation	347 371	366 359
	2 390 266	2 459 956
Au coût		
Dépôts à terme encaissés au cours de l'exercice	-	287 138
	2 390 266 \$	2 747 094 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

6. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêts ni modalités d'encaissement ou de remboursement.

7. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	2018 Valeur nette	2017 Valeur nette
Équipement informatique et électronique	108 856 \$	73 630 \$	35 226 \$	29 369 \$
Ameublement et équipement	157 555	26 963	130 592	146 348
Améliorations locatives	825 337	123 801	701 536	784 070
	1 091 748 \$	224 394 \$	867 354 \$	959 787 \$

8. Actif incorporel

	Coût	Amortis- sement cumulé	2018 Valeur nette	2017 Valeur nette
Outil de campagne en ligne	243 181 \$	92 547 \$	150 634 \$	131 506 \$

9. Crédoiteurs

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	162 609 \$	207 340 \$
Dons planifiés à transférer	123 836	123 225
Salaires et vacances	260 901	215 509
Sommes à remettre à l'État	76 311	70 292
Dû sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	297 154
	623 657 \$	913 520 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

10. Produits reportés

Financement destiné à couvrir les charges du Fonds d'opérations.

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	223 692 \$	177 060 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(88 968)	(95 877)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	66 808	142 509
Solde à la fin de l'exercice	201 532 \$	223 692 \$

11. Engagement

L'organisme a signé un bail pour la location d'un immeuble venant à échéance le 30 avril 2027. Les loyers minimaux futurs totalisent 1 123 572 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2019 - 125 298 \$; 2020 - 125 898 \$; 2021 - 126 507 \$; 2022 - 134 980 \$ et 2023 - 139 643 \$.

12. Événement postérieur à la date du bilan

Le 1er janvier 2019, l'organisme a fusionné avec Centraide KRTB Côte-du-Sud et Centraide Bas Saint-Laurent. Le nouvel organisme issu de la fusion se nomme Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent.

13. Intérêts économiques

La Fondation Québec Philanthrope est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation Québec Philanthrope détient des fonds inaliénables (fonds désigné Centraide Québec et fonds SVP - Solidarité pour vaincre la pauvreté) dont l'usufruit est dédié à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. En 2018, les produits générés par ces fonds et comptabilisés à titre de produits de souscription sont de 502 177 \$ (2017 - 493 756 \$). Au 31 décembre 2018, la valeur marchande de ces fonds est de l'ordre de 9 132 475 \$ (2017 - 10 449 586 \$).



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

14. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de ses dons à payer aux organismes. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux promesses de dons. L'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix sur ses placements cotés en bourse.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

15. Ventilation des charges

2018					
Fonds d'opérations					
	Frais de campagne, de commu- nication et d'admi- nistration	Services aux organismes et autres interven- tions commu- nautaires	Total	Fonds d'immobili- sations	Fonds de dévelop- pement
Secteurs					
Campagne annuelle	954 921 \$	- \$	954 921 \$	-	-
Développement social	-	709 478	709 478	-	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	138 468	34 617	173 085	-	173 085
Communications et marketing	387 709	387 709	775 418	-	-
Direction générale	268 021	178 681	446 702	-	-
Services administratifs	492 357	164 119	656 476	-	-
	2 241 476 \$	1 474 604 \$	3 716 080 \$	- \$	173 085 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

15. Ventilation des charges (suite)

2017					
Fonds d'opérations					
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires	Total	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement
Secteurs					
Campagne annuelle	1 011 413 \$	- \$	1 011 413 \$	- \$	- \$
Développement social	-	648 469	648 469	-	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	151 743	37 935	189 678	-	189 678
Communications et marketing	377 989	377 989	755 978	-	-
Direction générale	330 836	220 557	551 393	-	-
Services administratifs	356 173	118 724	474 897	-	-
	2 228 154 \$	1 403 674 \$	3 631 828 \$	- \$	189 678 \$

